

## #visa pour la Flandre

**Béatrice Delvaux** Editorialiste en chef

# Le judo sous harcèlement

**D**.B. Ces deux initiales hantent désormais la Flandre du sport et la Belgique du judo. Elles couvrent en effet (mal) l'anonymat requis pour un topcoach de judo, très connu dans le milieu, et qui est aujourd'hui accusé par un certain nombre de jeunes femmes d'avoir été l'auteur de comportements sexuellement déplacés à leur égard alors qu'il était leur entraîneur. Les accusations, qui barraient toute la une du *Standaard* ce week-end, embrayaient sur le témoignage émis deux jours plus tôt par la sportive Ann Simons devant les caméras de la VRT. Invitée aux côtés du nageur Pieter Timmers par l'émission « Van Gils & Gasten » au titre d'ambassadeurs de « Voice », une organisation qui lutte contre les abus sexuels dans le sport, l'ex-judokate y dénonce soudain les remarques et le comportement déplacés sexuellement d'un coach dont elle ne donne pas le nom mais dont l'identité n'échappe à aucun membre de la famille du judo.

Dans *De Standaard*, Jean-Marie Dedecker, entraîneur emblématique de l'équipe fédérale de judo, déclare le week-end dernier, croire le récit d'Ann Simons qu'il connaît bien – elle a décroché le bronze aux Jeux de Sidney en 2000.

**« On buvait beaucoup »**

Il dénonce un monde « *macho où les hormones volent* » et plaide pour la création d'une commission d'enquête indépendante, avec un magistrat à sa tête, sur le modèle de ce qui a été fait pour traiter les cas de pédophilie dans l'Église belge.

Il faut dire que les témoignages ou accusations pleuvent sur un milieu qu'une autre judokate, Sissi Veys, décrit comme « *décadent* » : « *On buvait beau-*

*coup, les judokas, les entraîneurs. Beaucoup de choses se sont produites sous influence de l'alcool. Je sais que des judokates ont été violées par d'autres judokas et des entraîneurs. Et le lendemain, tout le monde en riait.* » Elle dit avoir échappé au chantage parce que sa qualité sportive garantissait à coup sûr sa sélection et lui permettait d'échapper à ce qu'elle appelle l'utilisation du « *sexe comme outil de pouvoir* ». Mais fait référence à d'autres types d'intimidations, physiques et mentales, sur les jeunes sportives par ceux qui en étaient les coaches.

Une autre judokate, Niki Heylen, avait renoncé il y a six ans à livrer ses révélations au quotidien flamand, pour finalement décider ces derniers jours de tout livrer. « *Quand j'avais 16 ans, des filles de 13 et 14 ans sont venues se plaindre chez moi de ce coach. Il leur touchait les seins, leur parlait de façon totalement déplacée, utilisait lors d'entraînement des techniques qui exigeaient de s'asseoir sur son sexe. Quand il a su que j'accumulais les histoires, il s'est moqué de moi.* » À l'époque Niki Heylen poste son récit en ligne mais elle se fait chapitrer par sa fédération, puis éjecter.

Depuis ce week-end, la fédération flamande de judo est plongée dans un immense malaise, refusant d'exclure le fameux « D.B » pour quand même finir hier par le suspendre. Le coach incriminé est finalement sorti du bois, réfutant toutes les accusations : « *Je n'ai jamais franchi de frontières pour commettre des at-touchements déplacés. Et je n'ai jamais toléré de tels comportements de la part d'entraîneurs placés sous ma responsabilité. Je n'ai jamais reçu de plainte, ni en personne ni via les responsables*

*de la fédération.* »

Ce coach avait été un temps licencié de l'école du sport de haut niveau où il travaillait, officiellement, pour éviter qu'il ne soit juge et partie : comme coordinateur du sport d'élite en Flandre, il devait juger son travail comme coach. Il avait été cependant ré-engagé plus tard par la fédération flamande comme « *high performance manager* », vu ses hautes qualités sportives, unanimement reconnues. Certains aujourd'hui prétendent cependant que son licenciement de 2006 avait déjà à voir avec les plaintes d'Ann Simons.

Le monde du judo, lui, est sous le choc : les entraîneurs coachent des jeunes athlètes, hommes et femmes, dans un sport de contact, basé par définition sur le corps à corps au sol. La culture grivoise et macho qui règne dans le secteur est connue, mais de là à conclure aux dérives généralisées, il y a un pas que nombre des responsables de ce sport très populaire en Belgique, refuse de franchir.

**D'autres sports touchés**

Mais au-delà de la gravité des accusations portées et de la détresse de celles qui les expriment, on s'inquiète aussi du moment où tout cela se produit. L'époque est bientôt aux réaffiliations dans les clubs : elles pourraient souffrir d'allégations que des parents prudents pourraient, dans le doute, prendre en compte.

La problématique du harcèlement, moral ou sexuel, n'est par ailleurs pas réservée au judo, des cas ayant été aussi dénoncés dans le tennis, le foot ou la gym, dans un rapport de forces qui confronte des adultes souvent tout-puissants face à des adolescents qui rêvent de sélections. ■